

Le CSSS de l'Ouest-de-l'Île se préoccupe de la santé de vos enfants

Saviez-vous que les infirmières et travailleurs sociaux du CSSS de l'Ouest-de-l'Île sont présents dans les écoles primaires et secondaires publiques du territoire ?

Leur rôle consiste à agir en tant que personnes-ressources auprès des jeunes, des professeurs, de la direction et des parents. Ils organisent des activités de prévention et de promotion de la santé dans les écoles et rencontrent les jeunes aux prises avec des problèmes personnels ou familiaux. Une programmation générale est réalisée dans chacune des écoles ainsi qu'une programmation particulière respectant les problématiques spécifiques de chaque école.

Les écoles desservies par le CSSS de l'Ouest-de-l'Île

Le CSSS de l'Ouest-de-l'Île couvre la plupart des écoles primaires et secondaires des commissions scolaires Lester B. Pearson et Marguerite-Bourgeoys. Les intervenants sont dans les écoles de 8 h à 16 h durant la semaine ou selon les horaires des écoles. Dès la rentrée, n'hésitez pas à consulter la direction de l'école pour connaître l'horaire des intervenants !

Campagnes de vaccination

Les infirmières scolaires collaborent aussi à l'application des programmes de vaccination dans les écoles contre l'hépatite B et A, la varicelle et le virus du papillome humain (VPH).

Qui peut bénéficier du programme de vaccination gratuit contre le VPH ?

À compter de l'automne, le vaccin contre le VPH sera offert gratuitement à l'école à toutes les filles de la 4^e année du primaire ainsi qu'aux filles de 3^e secondaire. Il s'agit d'un programme de vaccination dont les principales activités se dérouleront en milieu scolaire. Les filles âgées de moins de 18 ans qui ne peuvent être vaccinées en troisième année du secondaire parce qu'elles ne fréquentent pas l'école pourront avoir accès gratuitement au vaccin. De plus, les filles qui ont dépassé ce niveau de scolarité mais qui ont moins de 18 ans pourront (qu'elles fréquentent ou non l'école) bénéficier du vaccin gratuitement. Le vaccin n'est pas gratuit pour les 18 ans ou plus.

Source : www.santepub-mtl.qc.ca

Surveillez vos journaux locaux pour connaître les modalités.